

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 5.2 Date de révision 16.07.2014

Date d'impression 02.10.2019

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Silica, nanoparticle dispersion in water, <30 nm (DLS), triethoxylpropylaminosilane functionalized

Code Produit : 791334

Marque : Aldrich

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l  
L'Isle D'Abeau Chesnes  
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40

Fax : +33 (0)4 74 95 68 08

Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : +33 (0)9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

d'Urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Corrosion cutanée (Catégorie 1B), H314

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

##### Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi Irritant R43

Xi Irritant R36/38

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H314

H317

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Informations Additionnelles sur les Dangers	aucun(e)
<b>Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.</b>	
Symbole(s) de danger	Xi Irritant
	
Phrase(s) R R36/38 R43	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrase(s) S S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 2.3 Autres dangers - aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

**3.2 Mélanges**  
Synonymes : NH2 functionalized NPs

### Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
<b>3-Aminopropyltriéthoxysilane</b>		
No.-CAS 919-30-2	Acute Tox. 4; Skin Corr. 1B; Skin Sens. 1; H302, H314, H317	5 - 10 %
No.-CE 213-048-4		
No.-Index 612-108-00-0		

### Composants dangereux selon Directive 1999/45/EC

Composant	Classification	Concentration
<b>3-Aminopropyltriéthoxysilane</b>		
No.-CAS 919-30-2	Xn, R22 - R34 - R43	5 - 10 %
No.-CE 213-048-4		
No.-Index 612-108-00-0		

Pour le texte complet des mentions de danger-H et des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
donnée non disponible

---

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de silicium

**5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**5.4 Information supplémentaire**

donnée non disponible

---

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Équipement de protection individuel, voir section 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

---

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Pour les précautions, voir section 2.2

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Ne pas congeler.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

##### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

##### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

##### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: liquide Couleur: laiteux, blanc
b) Odeur	donnée non disponible
c) Seuil olfactif	donnée non disponible
d) pH	donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
g) Point d'éclair	> 110 °C
h) Taux d'évaporation	donnée non disponible

i) Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
k) Pression de vapeur	donnée non disponible
l) Densité de vapeur	donnée non disponible
m) Densité relative	1,1580 g/cm <sup>3</sup>
n) Hydrosolubilité	donnée non disponible
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
p) Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
q) Température de décomposition	donnée non disponible
r) Viscosité	donnée non disponible
s) Propriétés explosives	donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	donnée non disponible

**9.2 Autres informations concernant la sécurité**  
donnée non disponible

---

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

donnée non disponible

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

donnée non disponible

**10.4 Conditions à éviter**

donnée non disponible

**10.5 Matières incompatibles**

Oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition - donnée non disponible  
En cas d'incendie : voir section 5

---

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

donnée non disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

donnée non disponible

**Cancérogénicité**

IARC: 3 - Group 3: N'est pas classé comme cancérigène pour l'Homme (Silicon dioxide)

**Toxicité pour la reproduction**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

donnée non disponible

**Danger par aspiration**

donnée non disponible

**Information supplémentaire**

RTECS: donnée non disponible

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'évidence de l'effet sur l'Homme (3-Aminopropyltriéthoxysilane)

---

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

donnée non disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

**12.6 Autres effets néfastes**

Nocif pour les organismes aquatiques.

---

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: 2735

IMDG: 2735

IATA: 2735

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR/RID: AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (3-Aminopropyltriéthoxysilane)

IMDG: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (3-Aminopropyltriéthoxysilane)

IATA: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (3-Aminopropyltriéthoxysilane)

<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>		
ADR/RID: 8	IMDG: 8	IATA: 8
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>		
ADR/RID: II	IMDG: II	IATA: II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>		
ADR/RID: non	IMDG Marine polluant: no	IATA: no
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>		
donnée non disponible		

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

---

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox.	Toxicité aiguë
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Skin Corr.	Corrosion cutanée
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Xn	Nocif
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Information supplémentaire

Copyright 2014 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.